

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL GENERAL

Réunion du lundi 10 septembre 2012



Présidence de M. Yves DAUDIGNY

Etaient présents : C. BLERIOT, J.C. CAPPELE, M. CARREAU, M. COLLET, D. CUVELIER, Y. DAUDIGNY, T. DELEROT, J.C. DUMONT, G. FOURRE, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, M. LAVIOLETTE, P.M. LEBEE, E. MANGIN, F. MARTIN, F. MATHIEU, F. MEURA, H. MUZART, M. POTELET, R. RENARD, A. RIGAUD, B. RONSIN, E. TEMPLIER, J.J. THOMAS, T. THOMAS, A. VENET

Excusés : N. GENTEUR, T. LEFEVRE

Autres absents : —

**RAPPORT N° 015**

**Aménagement Foncier Rural - Institution de la Commission  
Intercommunale d'Aménagement Foncier de SERGY et CIERGES**

La Commission Permanente du Conseil général,

Vu le rapport N° 015,

Vu sa précédente délibération en date du 26 septembre 2011, relative au rapport n° 005,

Vu la délibération du Conseil général en date du 4 juillet 2011, relative au rapport n° 650, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide l'institution de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier des communes de SERGY et CIERGES et mandate le Président du Conseil général pour la mise en œuvre de la procédure de constitution de cette Commission.

Pour le Président du Conseil général  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Patrick BASTIEN